

Inscription sur les listes de vigilance

Résumé

Les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent, sur demande, s'inscrire sur un registre nominatif auprès du CCAS. Cette inscription permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Période d'inscription

Plan grand froid

Du 1er novembre 2018 au 31 mars 2019

Plan canicule

Du 1er juin au 31 août 2018

Contact

CCAS

Tél. 01 30 90 41 20